

## **ÉPREUVE E2**

### PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION DE MAINTENANCE

Unité U2 – Coef 3

#### **Finalité et objectifs de l'épreuve**

A partir d'une problématique de maintenance définie et d'un dossier technique mis à disposition, l'épreuve permet de vérifier l'aptitude du (de la) candidat(e) à :

- mener une analyse de la situation proposée : collecter, analyser, exploiter des données ;
- préparer son intervention.

#### **Modalités d'évaluation**

L'épreuve E2 est composée de deux situations d'évaluation sur le même système avec la même problématique de maintenance.

Épreuve écrite et pratique – durée : 4h – coefficient 3 – sur 60 points

- **Partie écrite : 1ère situation**

o E2.a : Analyse des données techniques d'une durée de 2 heures, notée sur 10 points

- **Partie pratique : 2nde situation**

o E2.b : Préparation d'une intervention de maintenance d'une durée de 2 heures, notée sur 10 points

## **ÉPREUVE E31**

### MAINTENANCE PRÉVENTIVE D'UN SYSTÈME

Unité U31

Coefficient 3

Finalité et objectifs de la sous-épreuve

A partir d'une problématique de maintenance définie et d'un dossier technique mis à disposition, la sous-épreuve permet de vérifier l'aptitude du (de la) candidat(e) à mener des activités de maintenance préventive.

La gestion de maintenance et la réalité des activités de maintenance ne peuvent apparaître dans toutes ses dimensions que **dans les entreprises**.

Pour appréhender l'ensemble, le (la) candidat(e) doit être confronté(e), au cours de sa formation ou de son expérience acquise, aux outils et contraintes des activités de maintenance.

A partir de l'expérience acquise lors des P.F.M.P., l'épreuve permet de vérifier l'aptitude du (de la) candidat(e), à mener des activités de maintenance préventive répondant aux besoins de l'entreprise.

Modalités d'évaluation

La sous-épreuve E31 est composée de deux situations d'évaluation indépendantes ;

Épreuve pratique – durée : 4h – coefficient 3 – sur 60 points

#### **- 1ère situation**

o E31.a : Surveiller, inspecter, contrôler un système, d'une durée de 2 heures, notée sur 10 points

#### **- 2nde situation**

o E31.b : Maintenance préventive d'un système (Réaliser des opérations de maintenance préventive systématique OU Réaliser des opérations de maintenance préventive conditionnelle), d'une durée de 2 heures, notée sur 10 points

Chaque situation d'évaluation s'appuie sur les situations professionnelles significatives réalisées en entreprise lors des périodes de formation en milieu professionnel, pendant le cursus de formation, au cours de la :

- première période de PFMP de la classe de première pour la 1ère situation
- dernière période de PFMP de la classe de première pour la 2nde situation

## **ÉPREUVE E32**

MAINTENANCE CORRECTIVE D'UN SYSTÈME PLURITECHNOLOGIQUE

Unité U32

Coefficient 3

### **Finalité et objectifs de la sous-épreuve**

A partir d'une problématique de maintenance (dysfonctionnement sur un système pluritechnologique), l'épreuve permet de vérifier l'aptitude du (de la) candidat(e) à mener des interventions de maintenance corrective.

### **Modalités d'évaluation**

La sous-épreuve E32 est composée de deux situations d'évaluation sur des systèmes pluritechnologiques différents.

Sous-épreuve pratique – durée : 8h – coefficient 3 – sur 60 points

#### **- 1ère situation**

o E32.a : Maintenance corrective d'un système pluritechnologique (Réparation), d'une durée de 4 heures, notée sur 8 points

#### **- 2nde situation**

o E32.b : Maintenance corrective d'un système pluritechnologique (Diagnostic), d'une durée de 4 heures, notée sur 12 points

## **ÉPREUVE E33**

PARTICIPATION À UN PROJET D'AMÉLIORATION CONTINUE

SUR UN SYSTÈME ET SON ENVIRONNEMENT

Unité U33

Coefficient 4

### **Finalité et objectifs de la sous-épreuve**

L'amélioration continue d'un système (modernisation, modification, maintenance améliorative) permet d'en accroître sa fiabilité, sa maintenabilité, sa sécurité, sa productivité et sa durée de vie. Elle devient de plus en plus stratégique pour les entreprises.

Cette épreuve permet de placer le (la) candidat(e) en situation de technicien(ne) de maintenance face à une intervention d'amélioration continue, en participation avec l'équipe de maintenance lors des périodes de formation en milieu professionnel de l'année de terminale.

### **Modalités d'évaluation**

La sous-épreuve E33 est composée de deux parties dépendantes.

E33 - Épreuve pratique et orale – durée : 3h30 – coefficient 4 – sur 80 points

#### **- Partie pratique :**

o Participation à un projet d'amélioration continue sur un système et son environnement, d'une durée de 3 heures, notée sur 12 points

#### **- Partie orale :**

o Présentation d'un projet d'amélioration continue sur un système et son environnement, d'une durée de 30 minutes, notée sur 8 points

#### **Contenu du dossier**

Le (la) candidate présente dans ce dossier, une des actions dans laquelle il (elle) s'est impliqué(e) parmi les interventions de modernisation ou de modification sur un système et son environnement.

Le dossier doit comporter **30 pages maximales dont 20 pages maximales dédiées à l'étude de l'intervention d'amélioration continue** au format A4 avec la police Arial 12.

Le dossier devra être mis à disposition des membres du jury une semaine avant la date de la sous-épreuve.